



HAL
open science

Géographie de l'enfermement

Marie Morelle, Djemila Zeneidi

► **To cite this version:**

Marie Morelle, Djemila Zeneidi. Géographie de l'enfermement. Annales de géographie, 2015. halshs-02539366

HAL Id: halshs-02539366

<https://shs.hal.science/halshs-02539366v1>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

Marie Morelle et Djemila Zeneidi

Armand Colin | « Annales de géographie »

2015/2 n° 702-703 | pages 129 à 139

ISSN 0003-4010

ISBN 9782200929701

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-2-page-129.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Introduction

Marie Morelle

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laboratoire PRODIG, Programme TerrFerme

Djemila Zeneidi

Laboratoire ADESS CNRS/Université de Bordeaux – Programme TerrFerme

Résumé

Cette introduction revient sur l'émergence de recherches sur l'enfermement en géographie. Depuis la fin des années 2000, les études sur les prisons, les centres de rétention et les camps de travail en particulier se multiplient dans la discipline. Ces rapprochements entre différents types de lieux clos donnent d'ailleurs lieu dans le champ de la géographie anglophone à un nouveau courant, *la carceral geography*. Ce texte a donc pour objectif de présenter les différentes analyses de ce nouveau sujet en géographie, d'en faire apparaître les éventuelles filiations avec le reste des sciences sociales. Cette mise en perspective servira à situer les contributions du présent dossier. Toutes mettent en lumière la dimension éminemment spatiale des rapports de pouvoir et de domination, qui caractérise les processus d'enfermement.

Abstract

This introduction revisits the emergence of research on confinement in geography. The growing number of studies on prisons, detention centres, and work camps over the last two decades has seen English-speaking geographers developing a new sub-field, one which embraces all such places of confinement: carceral geography. Our introduction, which aims to present various analyses of this new geographical domain, and to show possible affiliations with the other social sciences, provides a general perspective to help situate the contributions in this special issue. All these contributions stress the conspicuously spatial dimensions of power and domination relations that characterize the processes of confinement.

Mots-clés

prison, centre de rétention, camp, espace, pouvoir, enfermement

Keywords

prison, detentions centres, worksite camps, space, power, confinement

Depuis plus de quatre siècles, l'institution carcérale s'est affirmée et déployée à travers le monde, faisant de la prison la figure archétypale de l'enfermement. « Forme spatiale ancienne, [mais] forme pénale récente » (Milhaud, 2009 : 16), la prison n'a été véritablement inscrite dans les codes pénaux d'Europe occidentale et aux États-Unis (Morris et Rothman, 1995) qu'à la fin du XVIII^e siècle (Spierenburg, 1984 ; Petit *et al.*, 2002). Progressivement, ce modèle punitif essaime d'un continent à l'autre, en Amérique latine (Aguirre, 2007), et à la faveur des empires coloniaux, en Asie (Arnold, 1994 ; Reed, 2003) ou en Afrique (Bernault, 1999). À chaque fois, l'institution pénitentiaire est présentée comme la réponse à un impératif moral, à l'opposé des châtiments corporels, des supplices et de la mise à mort des condamnés sur la place publique (Foucault, 1975). Par la suite, les critiques de la prison vont se multiplier. Toutefois, jusqu'à nos jours, les volontés affichées de réforme et d'humanisation de la peine de prison tiennent souvent lieu d'alibi à son maintien, à travers le monde (Artières et Lascoumes, 2004). En outre, depuis plusieurs décennies, on assiste à l'émergence ou la

réinvention d'autres formes d'enfermement, tels que les camps et les centres de rétention.

L'analyse critique des politiques pénales et pénitentiaires, plus largement des processus d'enfermement a notamment été le fait de chercheurs en sciences sociales, domaine où s'est progressivement constitué un champ d'études carcérales, en sociologie et en histoire, puis en sciences politiques. Depuis la fin des années 2000, la thématique de l'enfermement prend également de l'ampleur en géographie. « Ces termes d'espace d'enfermement, d'espace clos (etc.) ont à voir avec une géographie humaine, tant sociale que culturelle, ancrée dans les sciences sociales » (Di Méo, 2009, p 5).

Ainsi cette introduction propose un état de l'art des productions des géographes francophones et anglophones. Il s'agira de caractériser les problématiques définies par ce champ émergent en géographie, en écho à celui plus vaste des études carcérales et sur l'enfermement. Il sera aussi question de saisir comment ces travaux s'inscrivent dans les courants contemporains de la discipline géographique. Cette mise en perspective permettra de situer les contributions à ce numéro¹.

1 Des études carcérales à l'étude de l'enfermement

1.1 L'émergence des études carcérales : l'empreinte de Goffman et de Foucault

Il faut sans doute se tourner vers la sociologie américaine pour voir apparaître les premiers ouvrages sur la prison à partir des années 1940 puis 1960 (Clemmer, 1940 ; Sykes, 1958). Toutefois, dans les décennies 1960 et 1970, ce sont bien davantage deux auteurs qui éclipsent tous les autres : Erving Goffman avec *Asiles* (1968, [éd. angl. 1961]) et Michel Foucault avec *Surveiller et Punir* en 1975. Partant d'une recherche menée dans un asile américain, Goffman propose une typologie des « institutions totales », rassemblant en une même analyse le couvent, la prison, l'asile, l'hôpital, les foyers, les casernes. Il est donc l'un des premiers à effectuer un rapprochement entre institutions aux finalités pourtant différentes, dans le but de saisir la dimension « totale » de leur fonctionnement. Au-delà des spécificités de chacune, il s'agit de saisir les « techniques de mortification » (isolement, privations, etc.) visant à la dépersonnalisation du reclus (sans évincer les « adaptations secondaires » des individus ainsi enfermés). Michel Foucault, lui, prendra davantage le prétexte de l'histoire de la prison pour mener une étude plus ample du pouvoir et des disciplines, évoquant lui aussi, aux côtés de l'institution pénitentiaire, l'école, la caserne, etc.

1 Conçu dans le cadre du programme TerrFerme, « Les dispositifs de l'enfermement Approche territoriale du contrôle politique et social contemporain », programme de recherche coordonné par Bénédicte Michalon, financé par l'ANR (Réf. : ANR-08-JCJC 2008-0121-01) et par le Conseil Régional d'Aquitaine (Réf. : 2010407003).

1.2 La progressive légitimation de la prison comme un objet de recherche

C'est dans cette lignée, qu'en France, en histoire sociale puis en sociologie d'abord, le champ des études carcérales se déploie, sur la prison et plus largement sur les institutions « qui enferment » (asile, bagne). Il ne s'agit pas seulement de comprendre le fonctionnement *intra-muros* des institutions mais aussi de saisir suivant quels processus sociaux et politiques des individus et groupes d'individus sont enfermés (Chantraine, 2004).

En géographie, il faut attendre la fin des années 2000 pour que l'analyse de la prison monte en puissance. Dans cette période, les premiers géographes intéressés par la thématique déplorent le manque d'intérêt de leur discipline pour les lieux clos (Martin et Mitchelson, 2008). Dans l'espace académique anglophone, Teresa Dirsuweit (1999) est souvent citée comme l'une des pionnières à l'occasion d'une recherche sur une prison de femmes en Afrique du Sud. Ruth Gilmore Wilson est aussi l'une des premières géographes à conduire des recherches sur la prison, aux États Unis (1998, 2007). Dans la sphère francophone, on note d'abord trois articles isolés (Brunet, 1981 ; Lamarre, 2001 ; Milhaud, Morelle, 2006). C'est en 2009 que la première thèse de doctorat de géographie en France sur la prison, soutenue par Olivier Milhaud, vient combler le silence de la discipline. La prison ne constitue-t-elle pas une peine géographique demande son auteur à juste titre ? Dans cet esprit, dans ce dossier, Olivier Milhaud revient plus spécifiquement sur « l'illusion spatialiste » inhérente aux réformes pénitentiaires : menant une généalogie de la prison et de ses conceptions architecturales, il démontre combien a été conférée à l'espace la capacité soit à punir, soit à réformer, au détriment d'une réflexion plus fine tant sur le contexte social que sur les interactions sociales *intra-muros*. Toujours dans ce dossier, dans une perspective voisine croisant géographie et psychologie environnementale, Dominique Moran et Yvonne Jewkes en appellent à considérer la situation carcérale au-delà de sa dimension matérielle. Plus exactement, partant de l'exemple contemporain des prisons britanniques, elles appellent à analyser davantage la manière dont la conception architecturale actuelle des prisons éclaire la dimension punitive de l'État contemporain. En cela, elles rejoignent le débat actuel sur la société postdisciplinaire où l'architecture participe d'un mouvement où interagissent principes sécuritaires, défense des droits en prison et injonctions à l'autonomisation du sujet (Chantraine, 2006 ; Fassin, 2013).

1.3 Ouverture et renouvellement du champ d'étude

Plus récemment, en géographie comme dans le reste des sciences sociales, le champ des études sur l'enfermement connaît un redéploiement, à la faveur du durcissement du contrôle des migrants en Europe, aux États-Unis notamment (mais aussi en Afrique du Sud par exemple, cf. Demeestère, 2012). Ces politiques migratoires et les analyses qui en sont faites contribuent à ouvrir et à renouveler le champ des études carcérales autour de la question des centres de rétention (Zeneidi, 2011 ; 2013). Ainsi, en géographie, dans l'analyse des migrations, des chercheurs commencent à s'intéresser de manière significative aux lieux

de confinement et de rétention auxquels ils se retrouvent confrontés dans leurs études des parcours migratoires en France (Clochard, Decourcelle, Intrand, 2003 ; Clochard, 2010), comme en Grande-Bretagne ou aux États Unis (Loyd *et al.*, 2010 ; Anderson *et al.*, 2011 ; Mountz *et al.*, 2013). À cet égard, dans ce dossier, Olivier Clochard analyse cette fois-ci le rôle des bateaux de la marine marchande et des ports. Il démontre combien ne cessent de se démultiplier les ramifications, plus ou moins visibles, d'un vaste dispositif de contrôle et d'enfermement des migrants. Il discute en particulier de l'inscription dans la loi non sans ambiguïté du fonctionnement de ces navires, devenus *de facto*, des lieux d'enfermement. Bateaux et zones portuaires s'intègrent progressivement à l'arsenal juridique européen de contrôle des migrations, en assurant à la fois le confinement et l'expulsion.

À l'échelle *intra-muros*, l'étude des centres de rétention fait largement écho à celle de l'institution pénitentiaire, dans la veine de Goffman (Darley, 2008, 2010, 2012) et de Foucault (Fischer, 2007). Des travaux s'inspirent de leurs approches n'hésitant plus à problématiser un possible rapprochement entre diverses institutions et la prison, cherchant à déceler les liens et les filiations éventuels dans les manières de gouverner les individus comme de résister à l'institution et à son caractère disciplinaire (Bruslé, 2010). Dans cette lignée, à l'occasion de ce dossier, Bénédicte Michalon propose une « géographie de l'intérieur » des centres de rétention roumains. Elle analyse la dimension spatiale « de la mécanique quotidienne du gouvernement des retenus », ses effets dans la circulation du pouvoir au sein des centres de rétention et dans la définition de la figure du « policier » comme du « retenu ». L'espace devient l'un des supports de l'institutionnalisation de la rétention des migrants, au service de l'émergence puis du renforcement des politiques roumaines (et européennes) de contrôle des migrations.

En définitive, les institutions recourant à des formes d'enfermement se présentent comme un motif spatial récurrent. Certes, il existe des différences notables entre des prisonniers de droit commun condamnés pour des crimes et des délits, des migrants conduits en l'absence de statut dans des centres de rétention, et des travailleurs retenus dans des camps de travail pour les besoins des employeurs. Toutefois, des convergences existent tant dans le fonctionnement contraignant de ces institutions que dans ce qu'elles révèlent de l'exercice du pouvoir et des rapports de domination à l'égard de pans entiers de la population².

De même, dans le champ de la géographie anglophone, à partir de 2009, les recherches sur les prisons et sur les centres de rétention se déploient conjointement, en proposant un rapprochement de ces objets sous des bannières diverses. La formule *carceral geography*³ est notamment empruntée par Dominique Moran, à Chris Philo. Pour ce géographe britannique spécialiste de l'asile (Philo, 1989), et des travaux de Michel Foucault (Philo, 2001), les *carceral studies* (Philo, 2012, 4)

2 Auxquelles on pourrait adjoindre l'hôpital psychiatrique ou les camps de réfugiés.

3 Voir aussi la notion de *Carceral Spaces* (Moran, Gill et Conlon, 2013).

ciblent l'étude des espaces dont le point commun est de maintenir enfermées des populations jugées « problématiques », quels que soient, par ailleurs, les lois et les impératifs moraux conduisant à leur enfermement.

Toutefois, le rapprochement d'institutions dont l'une des premières fonctions est d'enfermer, ne suffit pas à présenter ces courants, d'ailleurs plus fortement affichés comme tels en Grande Bretagne⁴. D'autres effets de contexte, locaux ou de plus grande ampleur, ont influencé les recherches, de même que la volonté de discuter des références incontournables des études carcérales.

2 Des approches géographiques du pouvoir : jeu d'échelles au cœur de l'enfermement

2.1 État, rapports de pouvoir et de domination

Nombre des travaux en géographie consacrés aux lieux d'enfermement privilégient l'échelle macro, notamment celle de l'État nation. À l'image des sciences sociales, c'est l'analyse des fonctions sociale et politique des institutions en charge d'enfermer qui prévaut ici, empruntant à des courants aussi divers que la géographie des institutions, la *legal geography*, la géographie politique ou encore la géographie économique.

Dans cette perspective, et avec l'avènement de politiques sécuritaires (Turner, 2013), l'accent est également mis sur les modifications des échelles d'expression de la souveraineté (zones offshore par exemple, Mountz, 2013 ; Guantanamo, Gregory, 2006). Dans ce numéro, Lauren Martin revient, à partir de l'exemple des États-Unis sur l'évolution du système de rétention, sur le processus de criminalisation des migrants, qui passent de plus en plus par la prison. En s'appuyant sur les travaux de Judith Butler, Lauren Martin démontre qu'à travers cette politique de contrôle et d'enfermement des migrants, l'État met en situation de précarité toujours plus grande les migrants et leurs familles et au-delà exprime sa souveraineté. Dans certains États, la mise en place d'un « régime commun sécuritaire » (Moran, 2013a) se traduit par des phénomènes d'hyper-incarcération et d'hyper-rétention.

De manière différente, Ruth Wilson Gilmore, reprenant les concepts de David Harvey, avait préfiguré ces orientations dans sa thèse (1998) en caractérisant la création des prisons comme une « solution » géographique dans un contexte postfordiste de restructuration économique. Dans son sillage puis celui du sociologue Loïc Wacquant, les géographes Peck (2003) et Theodore Brenner (2008), dans une étude sur la ville de Chicago, confirment le rôle de la prison dans la régulation et la condamnation morale des pauvres et des minorités (noire, hispanique). Les discours dominants légitimeraient, naturaliseraient l'enfermement

4 Voir le blog de recherche *Carceral Geography*, animé par Dominique Moran et les panels aux conférences annuelles des géographes américains (AAG).

et renforceraient des clivages de classe, de race et de genre, comme cela a aussi pu être constaté dans d'autres États tels que l'Afrique du Sud post-apartheid (Gillespie, 2011). Dans le contexte français, Lucie Bony (voir article dans ce dossier) démontre à son tour l'existence d'un continuum carcéral entre certains espaces urbains et la prison, faisant de cette dernière un lieu de cantonnement des « indésirables », exclus du marché du travail.

Si la prison exprime et renforce des représentations et des discours inégalitaires (Bonds, 2009 ; Che, 2005), son existence apparaît parfois aussi justifiée au titre de dynamiques économiques. Certaines prisons sont centrées sur le travail des prisonniers ; la finalité étant le développement économique de certains territoires (voir en Russie : Palot, 2005). Les logiques capitalistes renforceraient la criminalisation de la pauvreté et généreraient une main-d'œuvre à moindre coût. Dans ces perspectives, la prison s'apparente alors à un outil d'aménagement du territoire, une réponse aux problèmes économiques aux régions en déprise, sans que les résultats escomptés soient nécessairement atteints (Glasmeier, Farrigan, 2007).

2.2 Adaptations et résistances

Des approches relevant des géographies sociale et culturelle se retrouvent dans des recherches conduites à plus grande échelle, dans l'appréhension du fonctionnement interne de l'institution. Elles sont centrées sur la matérialité (Bruslé, Morelle, 2014) et sur l'aménagement de l'espace afin de saisir des technologies de surveillance au fondement d'un dispositif de pouvoir sans renier l'importance des interactions entre personnes détenues, membres du personnel, acteurs tiers. À l'instar de Bettina van Hoven et de David Sibley (2008), il s'agit de dépasser la seule appréhension des architectures disciplinaires et des projets carcéraux pour saisir les appropriations individuelles et collectives en présence, en droite ligne de la réflexion sur les « adaptations secondaires » de Goffman (Baer, 2005 ; Morelle 2013). Dans ce dossier, en écho aussi aux articles de Bénédicte Michalon et Lucie Bony, Tristan Bruslé propose une étude de géographie culturelle et développe une réflexion sur la capacité d'action de migrants népalais contraints d'habiter dans un camp de travail (*labor camp*) au Qatar. Il s'attache à analyser un micro-espace, celui du dortoir pour y présenter le sens de ce lieu dans le quotidien et les conditions de vie de ces migrants discriminés. On peut y lire la fonction ambivalente du dortoir à mi-chemin entre la relégation, l'enfermement construit par la distance et les pratiques d'appropriation qui font de ce lieu le dernier bastion de l'affirmation de soi.

L'existence de contournement du pouvoir de l'institution met au cœur des analyses le corps, entre assujettissement et affirmation de soi. Cela donne à discuter des notions d'espace privé et intime, en lien avec le genre (Conlon, 2011 ; Moran et al., 2009) et la sexualité (Dirsuweit, 2005 ; Pallot, 2007 ; Ricordeau, Milhaud, 2012).

2.3 Un continuum carcéral : l'écologie des institutions d'enfermement

Le troisième volet de la littérature géographique sur l'enfermement touche aux relations de l'institution avec son environnement. Les recherches ayant pour projet le dépassement du lieu clos, discutent en règle générale de la notion goffmanienne d'institution totale. En prêtant attention aux circulations (de personnes, d'objets, d'information), des auteurs vont tenter de démontrer que l'institution (prison, centre de rétention ou camps de travailleur) n'est pas aussi « totale » que la théorie semble le dire (Baer et Ravneberg, 2008 ; Moran, 2013b ; Moran et Keinänen, 2012) dans la lignée des travaux sur les liens familiaux, la construction de prisons, en sociologie notamment.

Plus globalement, le continuum est assuré par la mobilité, le transport, le transfert des retenus ou détenus. L'idée d'immobilité qui définit *a priori* l'enfermement est battue en brèche au profit d'une prise en considération de la mobilité comme outil de la pénalité. Le transfert, l'expulsion seraient des pratiques inhérentes aux traitements punitifs des populations retenues ou détenues (Gill, 2009 ; Moran *et al.*, 2011 ; Michalon, 2012, 2013).

Dans cette veine, l'article de Lucie Bony souligne ainsi la continuité des réseaux de sociabilité urbaine en prison et discute de leur influence dans le fonctionnement de l'espace carcéral, sa pacification comme la résistance à l'emprise de l'institution par les détenus. Marie Morelle propose de renouveler une réflexion souvent menée depuis les pays occidentaux, à partir d'une recherche au Cameroun en rapprochant à son tour les champs des études urbaines et de l'enfermement, et en resituant le rôle de la prison dans les modes de contrôle de la ville. Elle élargit le spectre du continuum en mettant en exergue le rôle joué par une variété de lieux d'enfermement qui participent selon différentes modalités à la gestion des illégalismes.

Cet état des lieux permet de souligner l'émergence de plusieurs objets (prison, centre de rétention, camps) et plus largement de l'étude d'un processus, l'enfermement, dans le champ de la géographie française. Ces travaux s'inscrivent dans la lignée des études carcérales, déjà développées en sociologie et en sciences politiques, avec la volonté de travailler à plusieurs échelles. On retrouve la discussion de la dimension « totale » des institutions en charge d'enfermer autour de la problématique de l'assujettissement et de l'affirmation de soi en situation de contrainte. On décèle aussi la volonté de partir de l'enfermement pour aborder la question plus large des rapports de pouvoir et des inégalités sociales aux échelles nationale et régionale, dans des contextes où s'affrontent dimension pénale, sociale et libérale des États contemporains. Ce faisant, là où les analyses anglo-saxonnes tendent parfois à afficher l'émergence d'un champ en tant que tel (*carceral geographies*), on notera aussi la manière dont les travaux sur l'enfermement s'inscrivent plus largement dans les courants de géographie politique comme de géographie sociale et culturelle, participant ainsi d'une relecture tant des outils d'analyse foucauldien que de ceux des géographes critiques. Ils invitent à réfléchir,

en miroir, à la posture de la discipline géographique au sein des univers sociaux dont elle fait partie intégrante.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Institut de Géographie
191, rue Saint-Jacques
75005 Paris
Marie.Morelle@univ-paris1.fr

Umr Ades 5185 (CNRS/Université de Bordeaux3)
16, esplanade des Antilles
33607 Pessac
djemila.zeneidi@cnrs.fr

Bibliographie

- Aguirre, C. (2007), « Prisons and Prisoners in Modernising Latin America (1800-1940) », in Dikötter, F., Brown, I. (eds), *Cultures of Confinement. À History of the Prison in Africa, Asia and Latin America*, Londres, Hurst and Company, p. 14-54.
- Anderson, B., Gibney, M., Paoletti, E. (2011), « Boundaries of belonging : deportation and the constitution of citizenship », *Citizenship Studies*, vol. 15, n° 5, p. 543-547.
- Arnold, D. (1994), « The Colonial Prison : Power, Knowledge and Penology in Nineteenth-Century India », in Arnold, D., Hardiman D., *Subaltern Studies VIII. Essays in Honour of Ranajit Guha*, Delhi, Oxford University Press, p. 148-187.
- Artières, P., Lascoumes, P. (2004), *Gouverner, enfermer. La prison, un modèle indépassable ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 360 p.
- Baer, L.D., Ravneberg, B. (2008), « The Outside and Inside in Norwegian and English Prisons », *Geografiska Annaler : Series B, Human Geography*, vol. 90, n° 2, p. 205-216.
- Baer, L.D. (2005), « Visual Imprints on the prison landscape : a study on the decorations in prison cell », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol 96, n° 2, p. 209-217.
- Bernaut, F. (1999), *Enfermement, prison et châtements en Afrique. Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 510 p.
- Bonds, A. (2009), « Discipline and Devolution : Constructions of Poverty, Race, and Criminality in the Politics of Rural Prison Development », *Antipode*, vol. 41, n° 3, p. 416-438.
- Brunet, R. (1981), « Géographie du goulag », *L'Espace géographique*, n° 3, p. 215-232.
- Bruslé, T., Morelle, M. (2014), « Objets et enfermement », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], vol. XI, URL : <http://champpenal.revues.org/8884>.
- Bruslé, T. (2010), « Who's in a labour camp ? A socio-economic analysis of Nepalese migrants in Qatar », *European Bulletin of Himalayan Research*, n° 35-36, p. 154-170.
- Chantraine, G. (2006), « La prison post-disciplinaire », *Déviance et Société*, vol. 30, n° 3, p. 273-288.
- Chantraine, G. (2004), « Prison et regard sociologique », *Champ pénal/ Penal field* [en ligne], vol. 1, <http://champpenal.revues.org/39>.
- Che, D. (2005), « Constructing a Prison in the Forest : Conflicts Over Nature, Paradise, and Identity », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 95, n° 4, p. 809-831.
- Clemmer, D. (1940), *The Prison Community*, Boston, Christoph Publishing House, 341 p.

- Clochard, O., Decourcelle, A., Intrand, C. (2003), « Zone d'attente et demande d'asile à la frontière : le renforcement des contrôles migratoires ? », *Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, p. 157-189.
- Clochard, O. (2010), « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de Géographes*, http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_01_03_Clochard.php
- Conlon, D. (2011), *Waiting : feminist perspectives on the spacings/timings of migrant (im) mobility, Gender Place And Culture*, 18, pp.353-360.
- Darley, M. (2008), « Frontière, asile et détention des étrangers. Le contrôle étatique de l'immigration et son contournement en Autriche et en République tchèque », Paris, Institut d'Études Politiques, thèse de sciences politiques, 651 p.
- Darley, M. (2010), « Le pouvoir de la norme. La production du jugement et son contournement dans les lieux d'enfermement des étrangers », *Déviance et Société*, 2, 2010, p. 229-239.
- Darley, M. (2012), « "Trouvez-vous une femme ici et tout s'arrangera..." L'intervention religieuse auprès d'étrangers placés en rétention », *Genre, sexualité et société* [en ligne], n° 8, <http://gss.revues.org/index2523.html>
- Demeestère, R. (2012), « *We are going to deal with you* » : l'immigration africaine à l'épreuve des pratiques du South African Police Service, Mémoire de Master. Paris : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 208 p.
- Di Méo, G. (2009), *Espaces d'enfermement, espaces clos : l'esquisse d'une problématique*, halshs-00402011, version 1.
- Dirsuweit, T. (1999), « Carceral spaces in South Africa: a case study of institutional power, sexuality and transgression in a women's prison », *Geoforum*, n° 30, p. 71-83.
- Dirsuweit, T. (2005), « Bodies, Sate discipline and the performance of gender in a south african women's prison », in Nelson L., Seager, J., *A companion to feminist geography*, 350-362, Londres, Blackwell Publishing., p. 350-362
- Fassin, D. et al., (2013), *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'État*, Paris, Seuil, 413 p.
- Fischer, N. (2007), « La rétention administrative dans l'État de droit. Genèse et pratique du contrôle de l'enfermement des étrangers en instance d'éloignement du territoire dans la France contemporaine », Paris, Institut d'Études Politiques, these en sciences politiques, 649 p.
- Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 360 p.
- Gill, N. (2009), « Governmental Mobility : the Power Effects of the Movement of Detained Asylum Seekers around Britain's Detention Estate », *Political Geography*, n° 28, p. 186-196.
- Gillespie, K. (2011), « Containing the « Wandering Native » : Racial Jurisdiction and the Liberal Politics of Prison Reform in 1940s South Africa », *Journal of Southern African Studies*, vol. 37, n° 3, p. 499-515.
- Gilmore, R. W (2007), *Golden Gulag ; prisons, surplus, crisis, and opposition in globalizing California*, Berkeley, University of California Press, 388 p.
- Gilmore R.W. (1998), « Globalisation and US prison growth : From military Keynesianism to post-Keynesian militarism », *Race & Class*, vol.40, p. 171-188.
- Glasmeier, A. K., Farrigan, T. (2007), « The Economic Impacts of the Prison development boom on Persistently Poor Rural Places », *International Regional Science Review*, n° 30, p. 274-299.
- Goffman, E. (1968), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 447 p.
- Gregory, D. (2006), « The black flag : Guantánamo Bay and the space of exception » *Geografiska Annaler : Series B, Human Geography*, n° 88, p. 405-427.
- Hoven, B. (van), Sibley, D. (2008), « "Just duck" : the role of vision in the production of prison spaces », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 26, n° 6, p. 1001-1017.

- Lamarre, J. (2001), « La territorialisation de l'espace carcéral », *Géographie et cultures*, n° 40, p. 77-92.
- Loyd J., Burrigge A., Mitchelson M., 2010, « Thinking (and moving) Beyond Walls and Cages: Bridging Immigrant Justice and anti-Prison Organizing in the United States », *Social Justice*, vol. 36, n° 2, p. 85-103.
- Martin, L., Mitchelson, M. (2008), « Geographies of Detention and Imprisonment: Interrogating Spatial Practices of Confinement, Discipline, Law, and State Power », *Geography Compass*, vol. 3, n° 1, p. 459-477.
- Michalon, B. (2012), « La mobilité au service de l'enfermement ? Les centres de rétention pour étrangers en Roumanie », *Géographie et cultures*, n° 81, p. 91-110
- Michalon B. (2013), « Mobility and Power in Detention. The Management of Internal Movement and Governmental Mobility in Romania », in Moran D., Gill, N., Conlon, D. (eds.) (2013), *Carceral Spaces : Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham, Ashgate, p. 37-55.
- Milhaud, O. (2009), « Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace », Bordeaux, Université Bordeaux 3, thèse de géographie, 368 p.
- Milhaud, O., Morelle, M. (2006), « La prison entre monde et antimonde », *Géographie et cultures*, n° 57, p. 9-28.
- Moran, D., Gill, N., Conlon, D. (éd.) (2013), *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham, Ashgate, 250 p.
- Moran, D. (2013a), « Carceral Geography and the Spatialities of Prison Visiting: Visitation, Recidivism and Hyperincarceration », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 31, n° 1, p. 174-190.
- Moran, D. (2013b), « Between outside and inside ? Prison visiting rooms as liminal carceral spaces », *GeoJournal*, vol. 78, n° 2, p. 339-351.
- Moran, D., Keinänen, A. (2012), « The "inside" and "outside" of prisons : Carceral geography and home visits for prisoners in Finland », *Fennia*, vol. 190, n° 2, p. 62-76.
- Moran, D., Pallot J., Piacentini L. (2011), « The Geography of Crime and Punishment in the Russian Federation », *Eurasian Geography and Economics*, vol. 52, n° 1, p. 79-104.
- Moran, D., Pallot, J., Piacentini, L. (2009), « Lipstick, lace, and longing: constructions of femininity inside a Russian prison », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 27, n° 4, p. 700-720.
- Morelle, M. (2013), « La prison centrale de Yaoundé : l'espace au cœur d'un dispositif de pouvoir », *Annales de Géographie*, n° 691, p. 332-356.
- Morris, N., Rothman, D.J. (1995), *The Oxford history of the prison: the practice of punishment in western society*, New York, Oxford, Oxford University Press, 489 p.
- Mountz, A., Coddington K., Catania, T. R., Loyd, J. M. (2013), « Conceptualizing Detention, Mobility, Containment, Bordering, and Exclusion », *Progress in Human Geography*, vol. 37, p. 522-541.
- Mountz, A. (2013b), « On mobilities and Migrations », in Moran, D., Gill, N., Conlon, D. (eds.), *Carceral Geographies : Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham, Ashgate, p. 13-19.
- Pallot, J. (2005), « Russia's Penal Peripheries : Space, Place and Penalty in Soviet and Post-Soviet Russia », *Transaction of the Institute of British Geographers*, vol. 30, p. 98-112.
- Pallot, J. (2007), « "Gde muzh, tam zhená" (where the husband is, so is the wife) : space and gender in post-Soviet patterns of penalty », *Environment and Planning A*, vol. 39, n° 3, p. 570-589.
- Peck, J. (2003), « Geography and public policy : mapping the penal state », *Progress in Human Geography*, n° 27, p. 222-232.

- Peck, J., Theodore, N. (2008), « Carceral Chicago : Making the Ex-offender Employability Crisis », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 32, n° 2, p. 251-281.
- Philo, C. (2012), « Security of geography/geography of security », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 37, n° 1, p. 1-7.
- Philo, C. (2001), « Accumulating populations: bodies, institutions and space », *International Journal of Population Geography*, vol. 7, n° 6, p. 473-490.
- Philo, C. (1989), « "Enough to drive one mad": the organization of space in 19th-century lunatic asylums », in Wolch, J., Dear, M., *The Power of Geography. How territory shapes social life*, Boston, Unwin Hyman, p. 258-290.
- Petit, J. G, Faugeron, C., Pierre, M. (2002), *L'histoire des prisons en France. 1789-2000*, Toulouse, Privat, 254 p.
- Reed, A. (2003), *Papua New Guinea's Last Place. Experiences of Constraint in a Postcolonial Prison*, New York, Oxford, Berghahn Books, 197 p.
- Ricordeau, G., Milhaud, O. (2012), « Espaces du sexe et sexualisation des espaces », *Géographie et cultures*, n° 83, p. 69-85.
- Sibley, D., Hoven, B. (van) (2009), « The contamination of personal space: boundary construction in a prison environment », *Area*, vol. 41, n° 2, p. 198-206.
- Spiereburg, P. (1984), *The Spectacle of Suffering. Executions and the evolution of repression : from a preindustrial metropolis to the European experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 274 p.
- Sykes, G. M. (1958), *The society of captives. A study of a maximum security prison*, Princeton, Princeton University Press, 144 p.
- Turner, J. (2013), « Disciplinary Engagements with Prisons, Prisoners and the Penal System », *Geography Compass*, n° 7, p. 35-45.
- Wacquant, L. (2001), « Symbiose fatale. Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 3, n° 139, p. 31-52.
- Wacquant, L. (2009), *Punishing the Poor : The Neoliberal Government of Social Insecurity*, Durham, Duke University Press, 384 p.
- Zeneidi, D. (2011) « Worksite Camps for Seasonal Female Moroccan workers in Huelva (Spain) : Invisibilization and Identity Assignment », in Marcelino, P. F. (éd.), *Home in Motion : The Shifting Grammars of Self and Stranger*, Oxford, Ed. IDPRES, p. 75-83.
- Zeneidi, D. (2013), *Femmes/Fraises, Import/Export*, Paris, PUF, 180 p.